



N° de client : 18330827 2
Noms : M. ANTOINE LOYER

ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

COMPLÉMENT SUR VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

8251 MATÉRIEL INFORMATIQUE (VENTIS) :

- Y compris reconditionnement cartouches d'encre
- Y compris location matériel informatique

La présente annexe est indissociable de l'attestation d'assurance éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.

Les informations et données : Vos données personnelles sont destinées à MAAF Assurances SA, responsable du traitement, toutes les fois qu'elles sont nécessaires à l'exécution d'un contrat d'assurance ou d'un contrat annexé. Ces données peuvent être communiquées à des tiers compétents, dans le cadre des obligations légales et réglementaires en vigueur, notamment à titre de garantie et de traitement de sinistre. Nous pouvons échanger vos données de façon MAAF MAIF aux personnes autorisées par les différents organismes et à nos agents commerciaux et aux agents de courtiers. Nous disposons d'un droit de suite de traitement et d'opérations relatives au traitement de vos données et nous informons vos données par MAIF Assurances SA. Conditions relatives aux données : Champs : 1833-4037 ou par email : contact@maif.com ou par téléphone au 01 69 10 10 10. Les agents de courtiers peuvent être MAIF d'une double fonction et d'un engagement à la fois. MAIF Assurances SA ne fournit pas de services aux agents de courtiers professionnels.

Nat : 183 130827 18/10/20 16 18 27 01

9/9

MAIF Assurances S.A.

Société à capital de 100 000 000 euros entièrement versé
Siège social : 10 rue de la République - 92160 Nanterre Cedex
N° de TVA intracommunautaire : FR20140375 580

Siège social : Chaux 75100 ORA-MAT - Adresse postale : Chaux - 92161 MAIF 5 rue de la République